



## Environnement

### Retour sur l'appel à projets

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par la commission environnement, une réunion publique a été organisée le 12 juillet au foyer familial. Les projets soumis par les habitants ont permis d'échanger sur les perspectives à venir.

Parmi les 5 contributeurs, tous n'ont pu être présents. Cependant les 11 projets proposés ont fait l'objet d'une présentation, dont certaines seront approfondies

au cours de la prochaine réunion.

Les projets s'articulent autour de thèmes variés :

- Le thème des déchets s'est imposé comme sujet de préoccupation légitime. Il a été question de la propreté de notre village, des dépôts constants au niveau des poubelles permanentes, du temps passé par les agents de la commune à la gestion de ces problèmes. Un autre volet a porté sur la diminution du volume des poubelles contenant les OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) avec des propositions de mise en place de compostage collectif, d'achat d'un broyeur communal mis à la disposition des habitants.

Les discussions animées qui ont eu lieu sont en cohérence avec la réflexion en cours à l'Agglomération sur l'incitation à un meilleur tri des déchets pour diminuer le volume des poubelles OMR dont le coût de traitement augmente chaque année. La commune, pour sa part poursuivra la réflexion sur les opportunités de compostage collectif et l'achat d'un broyeur.

- Un projet de mise en place de parcours pédestres a été proposé, tant pour la car-

tographie que la constitution de boucles, avec la volonté d'intégrer les utilisateurs dans l'entretien courant des chemins.

- Un atlas de la biodiversité communale constitue une piste à approfondir, afin de réaliser, en lien avec les associations dédiées, un inventaire des espèces au sein du territoire.

- Les sujets de mobilité douce le long de la RD 50 et entre Saint Laurent et le centre du bourg seront abordés lors d'une prochaine réunion, des pistes sont d'ores et déjà à l'étude.

- Concernant le cadre de vie, deux projets de création d'aire de jeux sont proposés, l'une à St Laurent une autre près du city stade.

- Une demande concernait le positionnement de la commune par rapport à des fournisseurs d'énergie vertueux, un bilan sera fait et présenté lors d'une prochaine réunion.

Cette réunion a vu s'ouvrir des pistes nombreuses, auprès d'un public engagé. Parions qu'elle constitue le premier échelon de futures initiatives.



Credit photo: C. BOSSHARD

### Le mot de Mme le Maire

**D**epuis notre premier bulletin, la Grange aux Dîmes a pu ouvrir ses portes normalement, les expositions ont connu une belle fréquentation, le marché à l'ancienne a animé nos dimanches d'été et les manifestations festives ont repris en s'adaptant et en respectant les contraintes liées à la situation sanitaire. Je souhaite remercier les associations pour leur travail et leur implication qui ont fait du Bingo Bouse (Association des parents d'élèves), du festival Hurlu Belles Rues (Etre Enchanté) des réussites et nous ont permis de retrouver des moments de convivialité tant attendus.

Nous souhaitons mieux communiquer avec vous à la fois à travers ce bulletin et en travaillant à l'amélioration du site de la mairie, mais aussi à travers Illiwap, une application pour smartphone. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, nous construisons pas à pas notre communication en restant à votre écoute.

Le festival des AOC-AOP, porté par l'Agglomération de Lisieux-Normandie et les partenaires institutionnels, a connu également un très beau succès, les visiteurs ont été accueillis par les bénévoles des associations de Cambremer et leur bonne humeur qui est la marque de fabrique de notre village.

Vous trouverez dans ces pages un gros plan sur notre budget et ses grandes lignes. Comme en 2020, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux d'imposition (hors lissage lié à la fusion avec St Laurent du Mont) tout en lançant des projets de rénovation de logements et d'équipement.

Nous souhaitons mieux communiquer avec vous à la fois à travers ce bulletin et en travaillant à l'amélioration du site de la mairie, mais aussi à travers Illiwap, une application pour smartphone. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, nous construisons pas à pas notre communication en restant à votre écoute.

Une première réunion publique a eu lieu suite à l'appel à projets sur le thème de l'environnement ; preuve du dynamisme de la vie citoyenne, elle nous encourage à en organiser d'autres sur différents thèmes

Peu à peu, l'augmentation de la couverture vaccinale, la mise en place du passe sanitaire et le maintien des gestes barrières nous permettent de retrouver une vie presque normale. Nous allons ainsi pouvoir, enfin, organiser le repas des anciens le 28 novembre prochain. Le marché de Noël et la décoration de notre village viendront également illuminer le mois de décembre.

Enfin, je voudrais ici souhaiter la bienvenue au Docteur Dodin arrivé au Centre de santé ainsi qu'à notre nouvelle pharmacienne Mme de la Fuente, j'en profite pour remercier encore une fois Martine Lepeltier pour sa présence pendant plus de trente ans auprès des cambremériens et pour avoir su transmettre le flambeau avant de prendre une retraite bien méritée.

Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un agréable automne et d'heureuses fêtes de fin d'année.

### Trottoir, pas crottoir !



« Pour nettoyer ce que votre chien a laissé derrière lui, il faut 10 jours de pluie, 35 passages de poussettes, 17 passants distraits et 4 enfants jouant au ballon... »

Nous tenons à vous rappeler que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe.

### Identification des animaux

L'identification des chiens et des chats est obligatoire préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux.

En dehors de toute cession, l'obligation est également obligatoire pour les chiens nés après le 6 janvier 1999 âgés de plus de 4 mois et pour les chats de plus de 7 mois nés après le 1er janvier 2012.

### La minute sécurité Avant l'hiver, c'est le bon moment !

Entretenir un conduit de cheminée, c'est se prémunir contre le risque d'intoxication au monoxyde de carbone. « Ce gaz est invisible et inodore. Il provoque des maux de tête, des nausées et des vertiges et peut être mortel. Il est causé par un appareil mal entretenu associé à une mauvaise aération du logement », explique le site Service-Public.fr ([plus d'info en suivant le QRcode](#)).

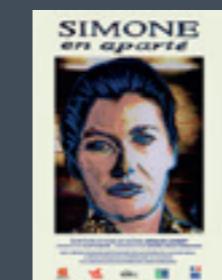
Ramoner, c'est aussi éviter le risque d'incendie provoqué par un encrassement du conduit de fumée

« Un conduit de cheminée ramonné permet à la fois un meilleur tirage, mais également un meilleur rendement pour votre appareil de chauffage ».

Ramoner, c'est donc sécuriser son logement et ses habitants et réaliser des économies d'énergie !

### Agenda des festivités à venir !

- 25 AU 29 OCT. Stage Cirque
- 28 OCTOBRE Projections génération durable
- 28 NOVEMBRE Repas des Anciens
- 04 DÉCEMBRE Fête de la Sainte Barbe
- 05 DÉCEMBRE Marché de Noël



### Simone en Aparté

Les liens qui unissent Cambremer à Simone Veil sont bien connus, une belle occasion est offerte au public de la commune de la retrouver à travers un spectacle qui la met en scène. Le TANIT Théâtre présente une Simone Veil inoubliable, qui évoque à travers des allers et retours dans le temps la Shoah, la cause des femmes, l'Europe mais qui nous offre aussi un parcours, entre héritage du passé et bonheur de vivre. *Pensez à réserver, jauge restreinte*

**Réservations : Théâtre de Lisieux – 02 31 62 66 08 – 06 40 50 38 24**

## Rénovation des habitats du centre bourg



Désireuse de répondre à une forte demande locative, la mairie lance la rénovation de cinq logements communaux situés dans le bourg.

Ces logements sont inoccupés depuis très longtemps car leur vétusté ne permettait plus d'envisager de les louer sans les rénover. Les travaux portent sur la rénovation thermique des appartements, la réorganisation de certaines pièces de vie et la rénovation de l'ensemble des sanitaires.

Cette opération est soutenue par des subventions de l'état, du département et de la communauté d'agglomération.

Différents types de logements seront proposés à la location du studio au T3, les loyers et l'attribution des appartements suivront un cahier des charges spécifique.

## Suivez l'actu communale avec illiwap !

Peut-être en avez-vous déjà entendu parler ? Afin de vous permettre de suivre plus facilement l'actualité de la commune, Cambremer s'est dotée de l'application française Illiwap. Gratuite, sans publicité, elle est également respectueuse de votre vie privée puisqu'elle ne collecte aucune donnée personnelle.

### Comment ça marche ?

Illiwap fonctionne sur smartphone

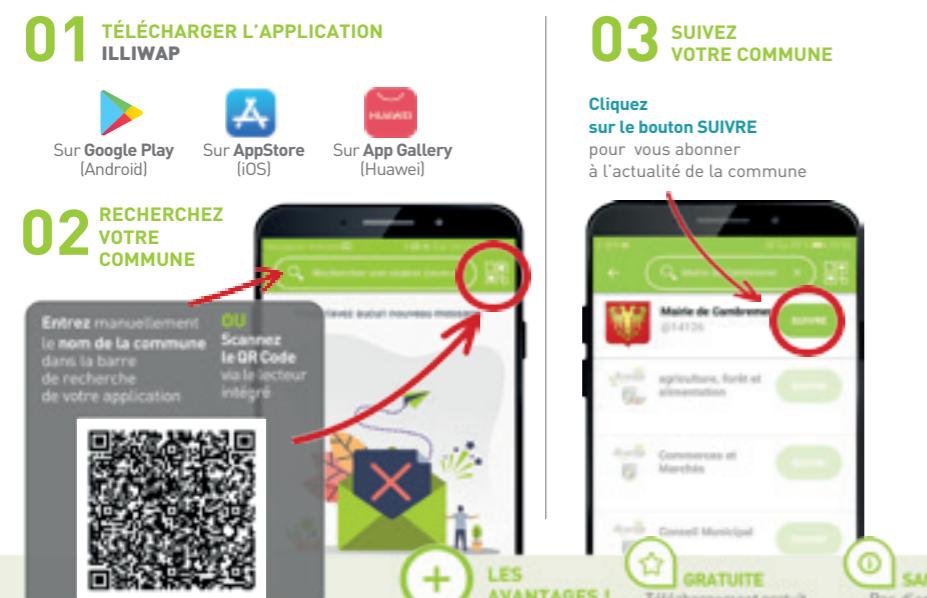
(Android et Apple). Cette application vous permet, après l'avoir téléchargée et vous être abonné.e (gratuitement) à Cambremer, de recevoir des notifications de notre part. Un concert ? Un changement dans les horaires de la poste ? Une coupure de courant programmée ? Restez informé.e.s en temps réel grâce à Illiwap.

Mais ce n'est pas tout: grâce à sa boîte à idée, Illiwap vous permet également de nous contacter et nous proposer



vos idées, ou nous faire remonter vos remarques. Attention, cette option ne nous permet pas encore de vous répondre directement. N'oubliez pas de mettre vos coordonnées dans votre message !

Pour vous abonner, rien de plus simple si vous possédez un smartphone:



A bientôt sur  
illiwap !

## Gros plan sur...

### Le budget municipal

Le budget municipal comprend deux « sections » :

La section fonctionnement, qui correspond aux dépenses courantes (charges salariales, carburant, électricité, assurances, fournitures, petit outillage...)

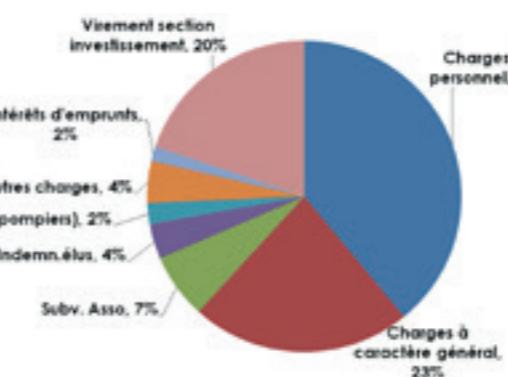
La section investissement regroupe, elle, les dépenses visant à améliorer le cadre de vie, via de nouvelles construction ou rénovations de l'existant.

Chaque année, la commune se doit de présenter un budget équilibré en termes

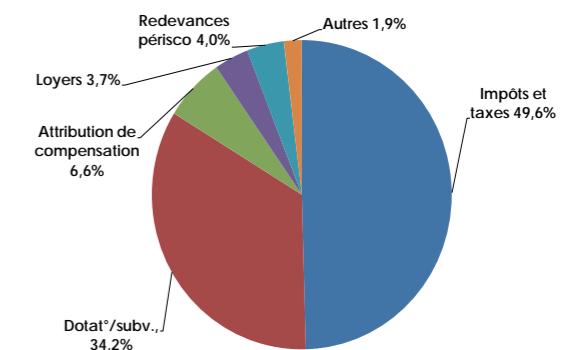
de recettes et de dépenses.

Concrètement, comment se répartissent dépenses et recettes de fonctionnement de Cambremer ?

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



En ce qui concerne les investissements, les recettes sont essentiellement des subventions demandées lors de la réalisation de projets, des dotations et un versement de l'excédent de fonctionnement (noté « virement section investissement » sur le 1<sup>er</sup> graphique).

Pour l'année 2021, plusieurs projets ont été votés en Avril, d'autres sont venus se greffer en cours d'année (en italique):

	Cout estimé	Reste à charge estimé
Rénovation des logements de centre bourg	200 000 €	60 000 €
Rénovation des chemins	30 000€	Variable
Voirie autour du centre de secours	17 600 €	12 200 €
Poteaux incendie	12 000 €	6 500 €
<i>Achat d'un camion benne</i>	<i>35 000 €</i>	<i>35 000 €</i>
<i>Système anti-intrusion pour les écoles</i>	<i>5 600 €</i>	<i>4 400 €</i>

Le budget détaillé de la commune est consultable sur le site de la commune :  
vie municipale>conseils municipaux>séance du 7 Avril 2021

## Groupe scolaire Victor Hugo

Les belles perspectives de l'an passé se confirment pour l'année 2021-2022.

Le nombre d'élèves se maintient autour de 155, et l'équipe enseignante reste stable dans son ensemble. Nous accueillons toutefois une nouvelle enseignante pour assurer le CP-CE1 : Emilie Requier.

Les nouveautés sont à signaler du côté du périscolaire et du centre de loisirs : la commune prend à son compte une partie de la gestion. Les

familles sont accueillies par François, le coordinateur scolaire, et les inscriptions se font par l'intermédiaire du portail city-enfance, comme c'est déjà le cas pour la restauration scolaire et les accueils du matin et du soir. Les repas et l'entretien sont assurés les mêmes équipes que pour le groupe scolaire. La Ligue de l'Enseignement, dont tout le monde s'accorde sur la qualité de ses prestations, continue à assurer tout ce qui concerne l'accueil de vos enfants et les animations.

